**Faire campagne et être élu à l’étranger : les circonscriptions extraterritoriales tunisiennes en 2011 et 2014.**

**Thibaut JAULIN**

[**thibaut.jaulin@sciencespo.fr**](mailto:thibaut.jaulin@sciencespo.fr)

Cette proposition porte l’attention sur un objet de recherche original et encore peu étudié : les députés « de l’étranger » et les circonscriptions « extraterritoriales ». A partir du cas de la Tunisie, elle a pour ambition de comprendre dans quelle mesure les élections « à distance » contribuent à la reproduction ou à l’évolution des savoirs et des pratiques associés à l’acte de vote (Ihl et Déloye, 2008).

Par là, cette proposition se propose de contribuer aux recherches émergentes sur le vote « à distance » en Afrique (Dedieu et al., 2015 ; Hartman, 2015 ; Jaulin, 2015 ; Smith, *à paraître* ; Wellman, *à paraître* ; Withaker, *à paraître*). A ce jour, les trois quarts des pays africains ont adopté des dispositions pour permettre à leurs citoyens à l’étranger de participer aux élections de leur pays d’origine. De plus, sur la douzaine de pays dans le monde qui ont créé une représentation parlementaire spécifique pour leurs citoyens à l’étranger, quatre sont africains (Algérie, Cap Vert, Mozambique, et Tunisie) (Collyer, 2014). Pourtant, la littérature sur le vote et les élections « à distance » a principalement porté sur des cas européens et latino-américains (International IDEA, 2007 ; Lafleur, 2013).

Cette proposition se propose de discuter de l’évolution des campagnes électorales, des profils des candidats, et du travail de député dans un contexte transnational. Dans quelle mesure la création de circonscription extraterritoriales s’accompagne de la reproduction ou du renouvellement du profil des candidats et des élus ? Quels types de compétences, d’outils, et de capital politique sont mobilisés par les candidats lors des campagnes électorales à l’étranger ? Quelles sont les spécificités des rapports que les députés de l’étranger entretiennent avec leurs circonscriptions ?

Pour répondre à ces questions, cette proposition s’appuie sur une série d’entretiens réalisés avec les députés tunisiens de l’étranger et sur corpus de données biographiques sur les candidats dans les circonscriptions de l’étranger. Le cas des deux élections tunisiennes de 2011 (Assemblée constituante) et de 2014 (Parlement) offre des piste d’analyse diachronique pour suivre la genèse de ces nouveaux espaces politiques que sont les circonscriptions extraterritoriales et pour comprendre l’articulation entre les logiques nationales et locales.